

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

**Avec feuille
de signatures:**
Rente de licenciement: les plus âgés
veulent du travail pas l'aumône – Signez le
référendum maintenant!

Juillet 2020



Page 3

**La majorité des
immigrants ne nous
sont d'aucune utilité**



Page 5

**Libre circulation
des personnes:
l'UE négociera**



Page 8-9

**Notre Etat
social a atteint
ses limites!**



**Nous vous souhaitons un beau 1er août
et une campagne dynamique!**



Initiative: les faits



FAKE NEWS
Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale

Déclaration:

«Ce n'est pas le moment de faire des expériences.»

La vérité:

L'initiative de limitation n'est pas une expérience, mais la solution aux problèmes que nous a apportés la libre circulation des personnes.



FAKE NEWS
Andri Silberschmidt
conseiller national

Déclaration:

«L'initiative de limitation met en danger les Bilatérales I.»

La vérité:

L'initiative de limitation n'exige pas la résiliation des Bilatérales I. Elle demande au Conseil fédéral de renégocier la libre circulation des personnes.

OUP+
à l'initiative de
limitation

Rarement les opposants à une initiative populaire ne l'ont combattue avec des mensonges aussi éhontés que cela n'est le cas pour l'initiative de limitation. Il faut dénoncer ces mensonges! Plus d'infos sur:

initiative-de-limitation.ch

Tout pour l'initiative de limitation

Les faits relatifs à l'immigration, que vous trouverez dans cette édition de Franc-Parler, parlent très clairement en faveur de l'initiative de limitation. Plus de 150 000 chômeurs, plusieurs centaines de milliers de personnes au chômage partiel et des vagues imminentes de licenciements menacent la place économique suisse. Il est scandaleux de constater que le Conseil fédéral ne pouvait pas aller assez vite pour rouvrir les

frontières, afin que des milliers d'étrangers bon marché de l'UE déboulent à nouveau sur notre marché du travail. Cette situation est préjudiciable pour nous tous, mais surtout pour les salariés suisses plus âgés – qui trouvent difficilement un emploi à partir de 55 ans. Le Conseil fédéral et le Parlement reconnaissent certes que la libre circulation des personnes est préjudiciable. Mais au lieu de reprendre en main la gestion de l'immigration, les voilà qui utilisent l'argent des contribuables pour créer une rente de licenciement. En clair: au lieu de leur donner des perspectives, on donne une rente aux travailleurs âgés et on les rejette. C'est non seulement coûteux, mais aussi indigne.

Avec un «oui» clair à l'initiative de limitation le 27 septembre, nous pouvons aller à la racine du problème et garantir des emplois pour les ressortissants suisses avec des salaires suisses et résoudre dans la foulée un certain nombre d'autres gros problèmes. Car ce n'est que si nous autres, Suisses et Suissesses, gérons à nouveau notre propre immigration, comme il se doit dans un pays souverain, que nous éviterons l'effondrement de nos infrastructures, la disparition de nos terres agricoles et le pillage de nos assurances sociales.

Je suis convaincu que nous pouvons remporter ce vote. Mais la résistance de nos adversaires, qui veulent depuis longtemps que la Suisse rejoigne l'UE, est énorme. C'est pourquoi nous devons tous être solidaires et faire tout notre possible en août et en

septembre pour que nos concitoyennes et concitoyens se rendent aux urnes avec détermination.

Je voudrais à présent vous remercier une fois de plus pour votre remarquable engagement en faveur du parti et de la Suisse. Je vous remercie également de bien vouloir accorder toute votre confiance et votre soutien au nouveau président qui sera élu le 22 août, comme vous l'avez fait à mon

« Au lieu de leur donner des perspectives, on donne une rente aux travailleurs âgés et on les rejette. »

égard. Dans une récente interview, j'ai dit qu'être président de l'UDC était l'un des plus beaux défis à relever. Le fait

que ce soit le cas, c'est aussi grâce à vous, à vos nombreux contacts et à l'enthousiasme avec lequel vous oeuvrez pour l'UDC et pour la Suisse. Être votre président a été un plaisir, je suis maintenant heureux de passer la main et de continuer à faire de la politique, comme vous toutes et tous. Nous le devons aux futures générations. Et je me réjouis d'ores et déjà de vous revoir.



Albert Rösti

Conseiller national
et président de l'UDC Suisse

La majorité des immigrants ne nous sont d'aucune utilité

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, plus d'un million d'entre elles ont immigré en Suisse. Les milieux politiques et les entreprises se plaignent pourtant encore et toujours d'un manque de travailleurs qualifiés. L'initiative de limitation garantit une immigration modérée et contrôlée dans l'intérêt de notre pays.

Les partisans de la libre circulation des personnes affirment que la Suisse dépend de l'immigration parce qu'elle souffre d'un manque de travailleurs qualifiés. Il est bien sûr évident que notre pays a besoin de travailleurs bien formés. La question est seulement de savoir qui finira par venir chez nous. Même des experts libéraux de renommée internationale, comme l'économiste et prix Nobel Milton Friedmann, affirment que si le commerce et les monnaies peuvent être libéralisés, tel n'est pas le cas de la migration, à moins que l'aide sociale ne soit abolie, ce qui est bien sûr irréaliste. Se pose donc la question suivante: les gens qui viennent dans notre pays sont-ils vraiment bien formés pour la plupart? Et dans quelles branches constate-t-on une arrivée massive, même si le chômage y est déjà élevé?

En 2019, quelque 140'544 personnes

ont immigré en Suisse. Un chiffre qui correspond à la population de Lausanne. Seule la moitié d'entre elles environ s'est lancée dans un emploi rémunéré. L'autre moitié est arrivée en Suisse sans contrat de travail ou par le biais du système d'asile. **Le regroupement familial en représente la part la plus importante**, avec 40'197 personnes. Cette forme d'immigration implique souvent des coûts sociaux supplémentaires et des mesures d'intégration coûteuses.

L'immigration malgré un taux de chômage élevé

Bien que l'on parle constamment d'une pénurie de travailleurs qualifiés, la moitié des immigrants ne viennent pas dans notre pays pour y travailler. Ces derniers ne paient ni impôts ni cotisations de sécurité sociale. On relève parallèlement une concentration de la

main-d'œuvre étrangère dans certaines branches de l'économie. Un exemple: fin décembre 2019, 9478 personnes étaient enregistrées comme étant au chômage dans les branches de l'hôtellerie et de la restauration. Néanmoins, 6542 personnes ont immigré des États de l'UE/AELE pour travailler justement dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

L'initiative de limitation dit stop à de tels non-sens. **Celles et ceux qui disent OUI le 27 septembre à l'initiative de limitation disent OUI à une immigration raisonnable, contrôlée et taillée sur mesure pour les besoins de la Suisse.**

Sandra Sollberger,
conseillère nationale
Liestal (BL)



«Les contingents ont bien fonctionné jusqu'en 2007»

Le conseiller national et chef d'entreprise Thomas Matter met fin à la légende selon laquelle les entreprises suisses ne pourraient plus accéder au marché UE et recruter du personnel à l'étranger en cas de succès de l'initiative de limitation.

L'économie suisse peut-elle continuer de recruter à l'étranger les professionnels dont elle a besoin en cas d'acceptation de l'initiative de limitation?

Bien sûr. L'économie suisse a admis spontanément en 1970 l'introduction de plafonds et de contingents d'immigration. A cette époque, le peuple suisse a failli accepter l'excessive initiative Schwarzenbach en raison d'immigration de masse. L'économie suisse a parfaitement fonctionné jusqu'en 2007 avec ces plafonds et contingents. Ce système s'applique d'ailleurs toujours aux États tiers. Les entreprises suisses pourront continuer de recruter la main-d'œuvre étrangère dont elles ont besoin. Mais dans la crise économique actuelle, les entreprises doivent d'abord engager

des chômeurs suisses et non pas des ressortissants UE.

Le recrutement de main-d'œuvre étrangère sera-t-il plus compliqué et plus bureaucratique en cas d'acceptation de l'initiative de limitation?

C'est un mauvais prétexte des managers qui veulent continuer de choisir parmi 500 millions de ressortissants UE pour faire pression sur les salaires. La Suisse a une expérience de plusieurs décennies dans la gestion non bureaucratique de l'immigration moyennant des plafonds et des contingents. Et les coûts de ce système sont infiniment plus faibles que ceux engendrés par l'explosion des charges sociales, les bouchons, la surcharge des infrastructures, conséquences d'une immigration démesurée.



Interview avec le
conseiller national Thomas Matter
Meilen (ZH)

Les entreprises suisses perdent-elles le droit d'accéder au marché UE en cas de oui à l'initiative?

L'accord de libre-échange de 1972 garantit aux entreprises suisses l'accès au marché UE et l'OMC protège la Suisse contre d'éventuelles mesures discriminatoires de l'UE. Pour accéder librement à un marché étranger, il n'est nécessaire ni de reprendre du droit étranger, ni d'accorder la libre circulation des personnes, comme en témoigne l'accord de libre-échange conclu avec la Chine.

L'initiative de limitation du 27 sept.

OUP

**à une immigration
modérée**



initiative-de-limitation.ch CCP: 31-572732-0

Réfléchir stratégiquement, intervenir avec assurance. L'indépendance, c'est l'avenir!

Contrairement aux allégations de nos adversaires, une renégociation de l'accord de libre circulation des personnes (ALCP) en cas d'acceptation de l'initiative de limitation serait non seulement possible, mais aussi dans l'intérêt de l'UE.

On attend en vain depuis des années une discussion objective sur la libre circulation et ses effets. La majorité des pronostics avancés concernant l'ALCP sont faux. **L'immigration en provenance de l'UE est beaucoup plus importante que prévu.** De plus, les immigrants ne sont pas ceux que l'on annonçait. 80% d'entre eux ne travaillent pas dans des branches où il y a pénurie de main-d'œuvre et le secteur public croît trois fois plus rapidement que l'immigration. **Si nous poursuivons dans cette voie une Suisse à 10 millions d'habitants est pour bientôt.**

Il faut que la Suisse reprenne enfin le contrôle de l'immigration pour éviter que la situation n'échappe complètement à son contrôle. Nous devons permettre à l'économie de recruter les professionnels dont elle a besoin. En outre, nous voulons une croissance économique qui profite à chacun d'entre nous. **Une économie qui croît sans que chaque individu n'en bénéficie n'est utile à personne.**

C'est dans ce contexte que l'UDC a lancé son initiative de limitation. Si ce projet passe la rampe de la votation populaire, le Conseil fédéral dispose d'une année pour négocier avec l'UE la résiliation ou la suspension de l'accord de libre circulation. Et si Bruxelles refuse de négocier, le gouvernement suisse doit résilier l'accord dans les 30 jours.

L'ALCP prévoit une renégociation

On n'en arrivera cependant pas là. Et cela pour deux raisons: premièrement, la possibilité de renégocier l'accord est explicitement prévue dans le texte de celui-ci. L'article 18 est en effet libellé comme suit: «Si une partie contractante désire une révision du présent accord, elle soumet une proposition à cet effet au Comité mixte. La modification du présent accord entrera en vigueur après l'accomplissement des procédures internes respectives, à l'exception d'une modification des annexes II et III qui



L'UE négociera - une résiliation de toutes les Bilatérales I serait politiquement une mission suicide pour elle

sera décidée par le Comité mixte et qui pourra entrer en vigueur aussitôt après cette décision.»

Deuxièmement, la libre circulation des personnes fait partie desdits accords bilatéraux I qui sont entrés en vigueur en 2002. Conformément à la «clause guillotine», la résiliation d'un de ces accords entraînerait automatiquement celle des six autres. Or, simplement la résiliation de l'accord sur les transports terrestres, qui permet à l'UE d'acheminer ses marchandises sur un des axes de transit européen les plus importants d'Europe, c'est-à-dire à travers la Suisse, serait un désastre politique pour l'UE.

Idem pour les accords sur la recherche et sur les transports aériens dont l'UE tire de gros avantages. Ou encore l'accord sur les marchés publics qui permet aux entreprises UE de décrocher des mandats juteux en Suisse alors que la situation des entreprises helvétiques est plus difficile parce qu'elles sont souvent plus chères que leurs concurrents de l'espace UE. Conclusion: il est naïf de croire que l'UE ne serait pas intéressée à de bonnes relations avec la Suisse.

« Il est naïf de croire que l'UE ne serait pas intéressée à de bonnes relations avec la Suisse. »

L'UE a de gros problèmes politiques

Rongée par de gros problèmes économiques et politiques, l'UE a tout intérêt à poursuivre ses bonnes relations avec la Suisse qui est son deuxième plus important partenaire commercial. La sortie de la Grande-Bretagne, dont l'économie est aussi puissante que celle des 19 plus petits pays UE réunis, pose des problèmes durables.

La peur d'un refus de l'UE d'ouvrir des négociations avec la Suisse et de l'application de la clause guillotine est parfaitement infondée.

Aucun accord bilatéral ne profite exclusivement à la Suisse, bien au contraire, **dans la majorité de ces traités l'UE est clairement gagnante.** En d'autres termes, elle aurait beaucoup à perdre. La tâche du Conseil fédéral est donc évidente: il doit faire clairement comprendre cette position à Bruxelles. S'il le fait avec intelligence et assurance, il pourra compter sur une UE prête à négocier et à faire des concessions.

Gregor Rutz,
conseiller national

Zurich (ZH)



Face à la crise, chaque pays défend ses intérêts

La pandémie Covid-19 a confirmé que l'UE ne fonctionne que quand tout va bien et que la solidarité y est un vain mot. Face à la crise économique actuelle, nous autres Suissesses et Suisses, nous ferions donc bien de gérer enfin l'immigration selon nos propres besoins.

La Covid-19 a rapidement mis en évidence les limites de la solidarité européenne. Croire que la crise est passée serait une lourde erreur. Une gigantesque crise économique est en train de déferler sur l'Europe. La Suisse sera forcément aussi touchée. Elle se porte certes encore mieux que les autres pays européens parce que sa situation financière est encore relativement solide, mais Bruxelles

fera pression sur la Suisse afin de lui

soutirer encore plus d'argent pour ses programmes et son fonds de cohésion. Notre principal problème sera cependant la hausse du chômage dans l'UE.

Le nombre de personnes sans emploi – notamment parmi les ressortissants de l'UE – a augmenté massivement même lorsque l'économie allait bien. **On a compris depuis longtemps que l'allégation, selon laquelle la libre circulation des personnes**

nous a apporté une croissance économique, n'est que pure légende. Le

produit social brut par habitant stagnait

même en période de haute conjoncture. De plus, les pouvoirs publics ont dû faire face à l'immigration de masse en développant les infrastructures, les

hôpitaux, les routes, les écoles, les services de police et la justice, autant de coûts pour la collectivité publique dont il n'est jamais tenu compte.

Stopper l'accès aux institutions sociales suisses – accepter l'initiative de limitation

Il n'est pas acceptable que

toutes les personnes originaires d'un pays pauvre de l'UE puissent venir chercher un emploi en Suisse. Rappelons que les ressortissants UE ne doivent avoir cotisé qu'une année à la caisse de chômage de leur pays d'origine pour toucher après un seul jour de travail en Suisse les prestations de notre assurance-chômage. Et comme ces prestations sont beaucoup plus généreuses qu'à l'étranger, il

est financièrement très avantageux d'être chômeur en Suisse!

En tant qu'Etat souverain, la Suisse doit à nouveau décider elle-même si elle

veut admettre que des étrangers viennent y chercher du travail. La Suisse a des liens économiques avec le monde entier. Elle a besoin de faire venir des professionnels qualifiés en cas de pénurie de main-d'œuvre dans certaines branches. **Il n'est en revanche pas acceptable que l'UE exporte son chômage en Suisse. Donc:**



Alfred Heer, conseiller national Zurich (ZH)

OUP+ à l'initiative de limitation



Pour une Suisse libre et indépendante!

Chères Suissesses et Chers Suisses,

Les crises dévoilent des vérités! La pandémie Covid-19 nous a montré que chaque pays s'occupe d'abord de ses propres intérêts.

C'est compréhensible et c'est juste! Car chaque Etat est le mieux placé pour décider lui-même rapidement de ce qui convient le mieux au pays et à la population.

Notre pays a jusqu'ici traversé la crise due au coronavirus en subissant moins de dommages que d'autres pays! Pourquoi? Parce que nous sommes libres, indépendants et autonomes! Parce que pouvons décider rapidement, sans entrave bureaucratique et sans demander la permission à Bruxelles de la meilleure manière de soutenir notre population et notre économie. Cela nous a valu une fois de plus l'admiration et l'envie du monde entier!

Pour conserver cet avantage, nous devons continuer de défendre notre liberté et notre indépendance.

Cette règle vaut aussi pour l'immigration. La crise provoquée par le Covid-19 fera exploser à plus de 20 millions le nombre de chômeurs dans les pays UE voisins de la Suisse. Cela fera 20 millions de femmes et d'hommes à la recherche d'un travail – aussi en Suisse! Or, notre pays compte déjà des centaines de milliers de personnes au chômage partiel, des dizaines de milliers de chômeurs et doit assumer des charges sociales supplémentaires pour des milliards de francs.

Il n'est définitivement plus acceptable dans ces conditions que la Suisse continue d'accueillir chaque année quelque 75'000 immigrants. Nous devons d'abord songer à assurer les emplois des Suissesses et des Suisses!

Aidez-nous à atteindre cet objectif! Dites OUI le 27 septembre prochain à l'initiative de limitation qui exige une immigration modérée! Vous veillerez ainsi à ce que notre pays reste libre et indépendant et à ce qu'il soit bien armé pour affronter l'avenir.

Je vous remercie sincèrement de votre soutien et je vous souhaite une belle fête du premier août!

Albert Rösti
Président de l'UDC Suisse

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne udc.ch  

Nous avons besoin de votre soutien pour nous engager pour une Suisse libre et indépendante: en versant un don sur le compte IBAN: CH36 0900 0000 3157 2732 0 ou sur le CCP 31-572732-0 vous soutenez notre campagne pour une immigration modérée.



Notre Etat

Aujourd'hui, six bénéficiaires de l'aide sociale sur dix sont des étrangers. Pas étonnant: nous ouvrons la porte aux migrants économiques du monde entier. Grâce à la libre circulation des personnes, les étrangers de l'UE peuvent également bénéficier d'une aide sociale dès leur premier jour en Suisse. Tout un chacun reçoit un permis de séjour s'il travaille au moins 12 heures par semaine - que ses revenus lui permettent ou non de survivre, peu importe.

L'assistance sociale était conçue autrefois comme une aide provisoire dans les situations d'urgence. Aujourd'hui, elle est devenue un revenu inconditionnel de facto, car de plus en plus de personnes vivent longtemps au crochet de l'État. Selon les statistiques à notre

disposition, notre pays compte environ 354 500 personnes qui dépendent de l'aide sociale. La Conférence suisse

des institutions d'action sociale (CSIAS), prévoit que le nombre de bénéficiaires augmentera d'au moins 55 000 d'ici 2022, en raison notamment des impacts de la pandémie de coronavirus sur l'économie.

Aujourd'hui, six bénéficiaires de l'aide sociale sur dix sont des étrangers. Le taux d'assistance sociale est de 89,6 % pour les demandeurs d'asile et de 85,1 % pour les réfugiés. **Ces taux de dépendance élevés montrent les énormes problèmes que pose l'intégration professionnelle de ces personnes, nombreuses, de cultures étrangères:** elles ne progressent pratiquement pas dans l'acquisition de la langue, ne savent souvent ni lire ni écrire, n'ont ni qualifications professionnelles ni expérience de travail, leur

intégration sociale et culturelle et leur intérêt pour locale sont souvent inexistants. Pourquoi le font-ils alors? Bénéficiaires de l'aide sociale, ils trouvent dans notre pays des conditions économiques bien meilleures que celles qu'ils pourraient avoir dans leur pays d'origine.

« Les perdants dans cette histoire sont en fin de compte les contribuables suisses, qui doivent payer pour cette politique migratoire malavisée. »

Les perdants dans cette histoire sont en fin de compte les communes et les contribuables suisses, qui doivent payer pour cette politique migratoire malavisée. La Confédération attend des communes non seulement qu'elles gèrent les nombreux bénéficiaires de l'aide sociale du monde entier, mais aussi qu'elles les intègrent. Si le scénario de la CSIAS s'avère exact, nous aurons alors, dans le meilleur des cas, 400 000 personnes qui vivront aux dépens de l'État en 2022. Par ailleurs, des centaines de milliers d'autres personnes devront être intégrées au marché du travail: concrètement, cela représenterait 153 000 chômeurs - voire davantage selon l'ampleur de la crise économique actuelle - 200 000 personnes qui ont fait une demande d'allocation pour perte de gain et près de 200 000 personnes bénéficiant de mesures de réadaptation de l'AI.

Les coûts à la charge des communes

Les dépenses de tous les cantons et communes dans le domaine de l'aide sociale s'élèvent désormais à 2,83 milliards de francs. A cela s'ajoute le montant de l'aide économique de la Confédération, qui s'élève quant à elle à environ 1,2 milliard de francs. Il s'agit ici des aides forfaitaires que verse la Confédération pendant cinq ans aux réfugiés reconnus et pendant sept ans aux réfugiés admis à titre provisoire - il y a dix ans, ces montants ne s'élevaient qu'à 363 millions de francs. Et malgré l'importance de ces sommes, les communes doivent

généralement payer un supplément de 100 francs par jour pour les places en crèche afin d'assurer l'intégration linguistique et sociale des enfants. Comme un grand nombre de demandeurs d'asile sont venus en Suisse entre 2014 et 2016 et que la Confédération renonce désormais

Abus de l'a

Evolution des

Nationalité

Allemagne

France

Espagne

Portugal

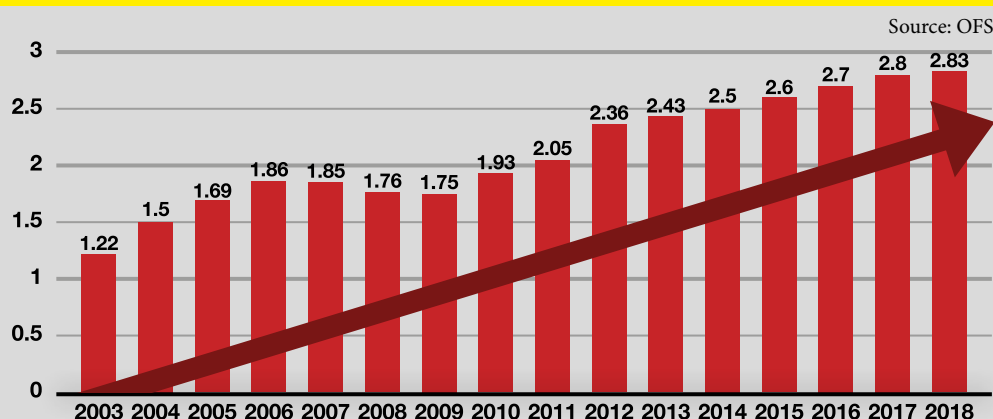
Roumanie

Pologne

UE, sans les pays limitrophes

Tous les citoyens de l'

Augmentation des dépenses de l'aide sociale des communes et cantons



social a atteint ses limites!

Aide sociale suisse

Aide sociale par des étrangers

bénéficiaires de l'aide sociale / bilatérales

Source: OFS

	2006	2018	Augmentation
	2424	5187	+114 pour cent
	2719	3622	+33 pour cent
	2870	3794	+35 pour cent
	7267	9477	+30 pour cent
	170	605	+256 pour cent
	384	657	+71 pour cent
	12751	19598	+54 pour cent
UE	28712	39622	+38 pour cent

à ces paiements forfaitaires, c'est une véritable déferlante de coûts qui s'abat sur les communes.

Si le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale augmente, comme le prévoit la CSIAS, les communes devront supporter des coûts supplémentaires de 1,1 milliard de francs en 2022. Indépendamment de ces coûts élevés, les perspectives des communes sont tout sauf prometteuses: **il est en effet devenu beaucoup plus difficile ces dernières années d'intégrer les bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail.**

Les personnes qui arrivent en Suisse via les regroupements familiaux, y compris ceux qui s'effectuent par le biais de la libre circulation des personnes, sont peu ou pas formées, et le

marché des emplois qui serait à leur portée est pratiquement inexistant.

« C'est pourquoi la Suisse doit à nouveau gérer elle-même son immigration, et qu'il faut voter absolument OUI le 27 septembre. »

La libre circulation des personnes fait également que ces emplois n'existent pas.

Aujourd'hui, les employeurs peuvent en effet recruter à tout moment et sans difficulté aucune des travailleurs bon marché et bien formés dans la zone de l'UE. C'est pourquoi ils ne s'intéressent guère à nos centaines de milliers de bénéficiaires de l'aide sociale, qui ont souvent un vécu difficile. Il n'est pas nécessaire d'être très bon en maths pour se rendre compte que notre État providence atteindra bientôt ses limites. **C'est pourquoi la Suisse doit à nouveau gérer elle-même son immigration, et qu'il faut voter absolument OUI à l'initiative de limitation le 27 septembre prochain.**



Barbara Steinemann,
conseillère nationale
Watt-Regensdorf (ZH)

Les vérités cachées

L'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne a détruit la confiance et les perspectives d'avenir que les Tessinoises et Tessinois avaient le droit d'avoir. Moi aussi, en tant que père de famille et représentant de mon canton, je crains pour les perspectives de mes enfants et de mon canton.

Laissons de côté un instant les statistiques et les promesses non tenues par le Conseil fédéral, qui prévoyait – pour rappel – une immigration nette de 10 000 personnes au maximum par an, alors qu'en 13 ans seulement, nous avons connu une immigration totale nette de plus d'un million de personnes !

Parlons des milliers de familles domiciliées dans les cantons frontaliers et de leurs enfants. Ces familles sont à la recherche d'une activité professionnelle pour construire leur histoire personnelle. Pour elles, les portes d'un emploi demeurent fermées, et ceci à cause de la politique pro-européenne du Parlement, qui sacrifie les Suissesses et les Suisses en privilégiant la concurrence des travailleurs de toute l'Europe, au moyen du statut de travailleurs frontaliers.

Plus de travailleurs étrangers que de travailleurs tessinois au Tessin

La libre circulation des personnes a entraîné une énorme pression sur la substitution de la main-d'œuvre et le dumping salarial. Dans mon canton, les travailleurs étrangers ont dépassé le nombre de travailleurs résidents et le Conseil d'État a dû décréter 20 contrats-types pour tenter de stabiliser la baisse des salaires. Cette croissance malsaine est catastrophique : plus de précarité, plus de pollution, plus de concurrence déloyale, plus de bouchons sur les routes et moins de bien-être pour toutes et tous, en premier lieu pour la classe moyenne qu'il faut protéger et non mettre à genoux.

Le Tessin, comme Genève, sont des laboratoires qui doivent aussi faire réfléchir nos compatriotes de la Suisse allemande. **Face à l'urgence sanitaire et au ralentissement économique, le chômage touchera durement l'ensemble de l'Europe** et la Suisse représentera de plus en plus un débouché attractif pour les ressortissants de l'UE.

Les autres partis nous soumettent à l'UE

Nous avons le devoir d'agir dans l'intérêt de nos citoyennes et citoyens, dont beaucoup sont au travail partiel à cause de la Covid-19. Nous ne devons pas être effrayés par les grands conglomerats, **ni par les élites internationalistes et certainement pas par les partis qui les servent et qui nous poussent à nous soumettre à l'UE.**

On cache ces vérités comme on cache de la poussière sous le tapis. Et ceux qui veulent faire le ménage se voient rétorquer que la Berne fédérale est sensible au problème et que la situation est sous contrôle. Mais nous, les Tessinoises et Tessinois, ne demandons pas de la compréhension, nous demandons des solutions, et celles

qui ont été appliquées jusqu'à présent ont échoué ! Il est illusoire de parler de mesures d'accompagnement, **car on n'arrête pas une hémorragie avec un sparadrap.**

Je voterai OUI à l'initiative de limitation et OUI au retour d'une gestion intelligente de notre immigration. Je veux les clés de ma maison, les clés de notre Suisse. Aujourd'hui, sans règles et sans aucune protection efficace, j'ai l'impression d'être devenu un invité dans ma propre maison.

Marco Chiesa,
conseiller aux Etats

Ruvigliana (TI)



L'ouverture des frontières coûte cher

Selon les partisans de la libre circulation des personnes, cette dernière a été favorable à la croissance économique et à l'emploi. La vérité est que la Suisse est loin derrière ses pays voisins en termes de productivité du travail. Nombre d'immigrants de l'UE travaillent en effet dans des secteurs à faible valeur ajoutée tels que l'administration publique ou les soins de santé. Et ça va nous coûter cher.

La libre circulation des personnes avec l'UE, que s'offre la Suisse, risque de nous coûter globalement beaucoup plus que les avantages qu'elle nous apporte. Il y a tout d'abord les réglementations coûteuses sous forme de «mesures d'accompagnement» et de «protection des salaires». Deux notions qui étaient d'ailleurs largement inconnues avant l'introduction de la libre circulation des personnes - car les salaires ont augmenté de manière relativement constante depuis la Seconde Guerre mondiale. L'économie autrement dit nous tous, paie le prix que la gauche et les syndicats soutirent au Conseil fédéral et aux organisations économiques pour qu'ils approuvent la libre circulation des personnes. Résultat: les salaires des étrangers ont augmenté pour atteindre le niveau suisse. Et ce

sont les consommateurs et les travailleurs suisses qui en paient le prix. On compte aujourd'hui environ 600 conventions collectives de travail (CCT) qui régissent le travail d'environ la moitié des salariés en Suisse. La mise en œuvre et la surveillance sont de la responsabilité des employeurs et des syndicats, qui se remplissent les poches avec ce modèle commercial. Voilà qui explique également l'opposition farouche dont font preuve ces associations à l'égard de l'initiative de limitation de l'UDC.

Une prospérité en déclin

Ces mêmes opposants ne manquent pas une occasion pour souligner que les immigrants sont des professionnels hautement qualifiés. Mais moins de 20% des immigrés peuvent être considérés comme tels. En fait, plus d'un tiers d'entre eux ne viennent pas dans notre pays pour travailler, mais pour rejoindre leur famille, en tant qu'étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités. Avec une population en constante augmentation, l'économie suisse a généré évidemment chaque année un chiffre d'affaires de plus en plus important jusqu'en 2020. Mais cette prospérité doit être répartie entre un nombre de plus en plus important de personnes en raison justement de la libre circulation. Force est hélas de constater que le produit intérieur brut par habitant stagne depuis l'introduction de cette libre circulation des personnes. **Pour la grande majorité de la population, cette mesure ne signifie pas plus de prospérité, mais des charges supplémentaires qui s'expliquent par des coûts plus élevés, le stress lié à la densité et la baisse de la qualité de vie.**

Le Secrétariat d'État à l'économie SECO affirme que depuis son introduction, la libre circulation des personnes nous a apporté un développement économique réjouissant et une remarquable croissance de l'emploi. Mais de fait, depuis l'entrée en vigueur de

cette libre circulation, la Suisse se retrouve loin derrière l'Autriche, l'Allemagne, la France, etc. en termes de productivité du travail. Un phénomène qui s'explique par le fait que de nombreux immigrants de l'UE travaillent dans des secteurs économiques à faible valeur ajoutée, comme l'administration publique, la santé et les services sociaux, ou encore en tant qu'étudiants dans le domaine de la formation. D'autres profitent de notre généreux État-providence par le biais du regroupement familial.

Comme le béton liquide

L'immigration dans les secteurs étatiques et ceux proches de l'État, comme la santé, les services sociaux, l'éducation et la formation, est un problème que l'on passe trop souvent sous silence. La valeur des prestations qui y sont fournies est en effet très difficilement mesurable, car il n'existe pas de prix du marché pour ces prestations. Si de nouveaux emplois publics sont créés - comme c'est le cas actuellement dans le cadre de la crise du coronavirus, avec par exemple 77 nouveaux postes de travail au Service de l'économie et de l'emploi du canton de Zurich pour un coût total de 14 à 15 millions de francs - il est impossible de vérifier si ceux-ci sont suffisamment productifs pour couvrir les coûts. Les salaires dans le secteur public ou les services proches de l'État ne sont généralement pas fixés dans des contrats de travail privés, mais par des échelles de salaires fixées par l'État. Et c'est justement le secteur dont l'emploi, selon le rédacteur économique de la «Weltwoche», Beat Gygi, «connaît une croissance rapide depuis des années, attirant les immigrants comme un aimant». **Le même Beat Gygi qualifie l'immigration dans un secteur sanitaire et social dont la croissance échappe à tout contrôle de «béton liquide qui ne peut être enlevé une fois qu'il s'est solidifié».**



Roger Köppel, conseiller national
Küssnacht (ZH)

La libre circulation des personnes empêche le renvoi des étrangers criminels

La libre circulation des personnes avec l'UE empêche l'expulsion effective des étrangers criminels. Une nouvelle statistique montre qu'un peu moins de dix ans après l'adoption de l'initiative d'expulsion, ce sont, chaque année, des centaines d'étrangers criminels originaires de l'UE qui ne doivent pas quitter la Suisse. L'adoption de l'initiative de limitation permettra de corriger cette situation: les étrangers en situation irrégulière devront quitter la Suisse sans conditions.



Thomas Aeschi,
conseiller national

Baar (ZG)

Le 28 novembre 2010, le peuple suisse et les cantons ont voté oui à l'initiative de l'UDC en matière de renvoi. Le même jour, le peuple suisse a rejeté une contre-proposition qui prévoyait un examen au cas par cas de chaque expulsion. Selon les nouveaux alinéas 3 à 6 de l'article 121 de la Constitution fédérale, les étrangers «sont privés de leur titre de séjour, indépendamment de leur statut, et de tous leurs droits à séjourner en Suisse» s'ils commettent une infraction dite «répertoriée». La Constitution énumère des infractions telles que l'homicide volontaire, le viol, le cambriolage ou la fraude à l'aide sociale.

Une loi édulcorée

Lors du débat parlementaire sur la mise en œuvre, une clause de rigueur a été introduite, dérogeant ainsi à la disposition constitutionnelle adoptée par le peuple. C'est ainsi que «le juge peut

exceptionnellement renoncer à une expulsion lorsque celle-ci mettrait l'étranger dans une situation personnelle grave et que les intérêts publics à l'expulsion ne l'emportent pas sur l'intérêt privé de l'étranger à demeurer en Suisse.» Le contre-projet rejeté par le peuple a donc été de facto et subrepticement réintroduit dans la loi.

L'UDC s'est opposée avec véhémence à l'inclusion de cette clause de protection des délinquants dans la loi et a rejeté le projet de sa mise en œuvre au Parlement. Les autres partis ont contesté le fait que la clause de rigueur serait souvent appliquée, comme le soupçonnait l'UDC, et ont pronostiqué «au moins 4 000 expulsions» d'étrangers criminels par an. Le président du PLR suisse de l'époque, Philipp Müller, a par exemple parlé d'une «loi des plus sévère», tandis que Daniel

Jositsch, conseiller aux Etats PS, a qualifié la clause de rigueur de «dérogação minimale» à l'initiative et

a déclaré que «l'initiative de renvoi ne serait pas appliquée à 100 %, mais 'seulement' à 98 %.»

La libre circulation empêche les renvois

Après l'entrée en vigueur du projet de loi d'application le 1er octobre 2016, des chiffres fiables ont fait défaut pendant des années. Avec une remarquable ténacité, Toni Brunner a exigé d'être informé à chaque session du nombre de décisions de renvoi (liste de pointage). Depuis le 29 juin 2020 – soit près de 10 ans après l'adoption de l'initiative d'ex-

pulsion - il est clair qu'elle n'a pas été mise en œuvre et que la volonté du peuple est carrément bafouée. En 2019,

2 883 étrangers ont été condamnés pour des crimes qui auraient nécessité une expulsion immédiate. En fait, seulement un peu plus de la moitié d'entre eux ont été effectivement expulsés. Pour certaines infractions énumérées dans la constitution, l'expulsion n'est pratiquement jamais appliquée: moins de 5 % de tous les étrangers condamnés pour fraude à l'aide sociale ont été expulsés du pays et, même dans le cas des cambrioleurs étrangers, seul un peu moins d'un sur deux a été renvoyé.

Dans de nombreux cas, la libre circulation des personnes empêche le renvoi des étrangers criminels originaires d'un pays de l'UE. L'acceptation de l'initiative de limitation le 27 septembre permettra de corriger cela: les étrangers criminels de l'UE devront obligatoirement et immédiatement quitter la Suisse.

« Dans de nombreux cas, la libre circulation des personnes empêche le renvoi des étrangers criminels originaires d'un pays de l'UE. »

Merci au PS, aux Verts, au PLR, au PDC, au PEV,
aux Verts libéraux et au PDB de ne pas me renvoyer!

Detlef K., violeur

Ne faites pas confiance à ces politiciens !

Ces politiciennes et politiciens avaient promis haut et fort une application très stricte de l'initiative pour le renvoi acceptée par le peuple et les cantons en novembre 2010. Aujourd'hui, c'est clair : ces promesses étaient complètement infondées – près de la moitié des étrangers condamnés pour un délit de la liste échappe à l'expulsion. La seule chose qui est stricte, c'est la manière avec laquelle des politiciens élus se moquent de la volonté populaire !



Conseiller aux Etats
Engler Stefan
PDC

« Par conséquent, on ne pourra renoncer au renvoi dans des cas particuliers que de manière exceptionnelle, lorsque cela causerait pour la personne étrangère une situation personnelle extrêmement difficile. »

Session d'hiver, 10.12.2014



Conseiller national
Beat Flach
PVL

« La minorité X soutient que le juge puisse exceptionnellement, dans des cas de rigueur, renoncer au renvoi [...] »

Session de printemps, 20.3.2014



Conseiller aux Etats
Daniel Jositsch
PS

« Les cas de rigueur sont l'exception. [...] »

Si la clause de rigueur finit par être trop souvent utilisée, je suis prêt à accepter la concrétisation de la loi. »

SonntagsBlick, 31.1.2016



Ministre de la justice*
Karin Keller-Sutter
PLR

« La clause de rigueur restreint clairement la marge d'appréciation des tribunaux. »

SonntagsBlick, 31.5.2015

*Karin Keller-Sutter était alors conseillère aux États



Conseillère fédérale
Simonetta Sommaruga
PS

« Le texte correspondant est formulé précisément et prévoit qu'une telle clause de rigueur ne soit appliquée que dans des cas exceptionnels. C'est une clause de rigueur très restrictive, il faut bien le dire. »

Session d'hiver, 10.12.2014



Conseiller aux Etats
Andrea Caroni
PLR

« L'initiative pour le renvoi a été acceptée en 2010. Elle a alors été mise en œuvre dans les délais et de manière très stricte. »

«Arena», 5.2.2016



Conseiller national
Christian Wasserfallen
PLR

« Le parlement a mis en œuvre l'initiative pour le renvoi de manière très stricte »

20 Minuten online, 5.2.2016



Conseillère nationale
Isabelle Moret
PLR

« Mais ce n'est pas le choix du peuple. Nous devons respecter ce choix, même si une très grande majorité d'entre nous le désapprouve. Sinon à quoi bon faire voter le peuple, si on ne respecte pas ses décisions ? »

Session de printemps, 20.3.2014

L'aumône pour les travailleurs suisses âgés ? Soutenez notre référendum contre la rente-pont !

Les autres partis parlent hypocritement d'une «rente-pont»: les chômeurs âgés de 60 ans et plus qui sont au chômage devraient recevoir une «rente» anticipée pouvant aller jusqu'à 5 500 francs par mois. Cela semble merveilleux du point de vue social. Mais en réalité, cette pseudo-rente est tout le contraire d'une rente sociale. C'est la raison pour laquelle l'ensemble du groupe parlementaire UDC a voté contre à l'unanimité. Et ce, pour cinq raisons:

1. La rente-pont est en fait une rente de licenciement. Cette rente permettra en effet aux entreprises de se séparer encore plus tôt de leurs employés plus âgés. A l'Etat social de prendre le relais, bien sûr. Autrement dit, c'est la classe moyenne qui passe à la caisse en fin de compte. Est-ce bien cela que nous voulons? Non!

2. Pendant des années, on a affirmé que l'immigration illimitée ne pousserait aucun travailleur suisse au chômage. Or, la situation est tout autre aujourd'hui. Cela étant, la «rente-pont» n'est pas la solution. Au contraire: le problème, à savoir l'immigration massive, ne sera pas résolu pour autant, mais ne pourra être couvert qu'avec des centaines de millions de francs provenant des impôts.

3. La «rente-pont» est hypocrite. L'économie se plaint depuis des années de la pénurie de travailleurs qualifiés. Dans le même temps, les travailleurs âgés qui sont au bénéfice d'une grande expérience professionnelle, qui veulent et peuvent travailler, sont «renvoyés» et finissent au chômage. Pourquoi? Pour la simple raison que l'on préfère attirer des travailleurs étrangers plus jeunes et moins chers.

4. Jamais auparavant une nouvelle institution d'aide sociale n'avait été concoctée aussi rapidement par le Parlement. Pour-

quoi? Les autres partis, les syndicats et les organisations économiques ont peur de «l'initiative de limitation» de l'UDC. Au lieu de freiner l'immigration néfaste de milliers de travailleurs étrangers dans des secteurs où le chômage est déjà élevé et de s'attaquer enfin aux réformes urgentes de l'AVS et de la LPP, on va créer une nouvelle agence d'aide sociale. C'est faux et irresponsable!

« Nous ne voulons pas d'une rente-aumône aux dépens de la collectivité, une rente qui ne ferait que masquer les problèmes. »

5. Qui profite vraiment de cette «rente-pont»? Cette rente doit être versée à celles et ceux qui arrivent en fin de droit à l'âge de 60 ans et plus et qui n'ont pas plus de 50'000 francs de fortune (100'000 francs pour un couple), le troisième pilier 3a étant pris en compte ici. Celui ou celle qui aura donc travaillé et économisé toute sa vie se retrouve le dindon de la farce.

Est-ce que nous voulons cela? Non!

La proposition du président de notre parti, Albert Rösti, de traiter de la «rente-pont» après la votation sur l'initiative de limitation a été nettement rejetée au Parlement. La chose est donc claire: le PLR et le PDC n'ont soutenu ce nouveau service social que pour combattre l'initiative de limitation. Ce n'est pas ainsi que j'imagine une politique qui se veut objective.

Que voulons-nous faire?

Nous voulons créer des conditions qui permettent aux employés plus âgés de continuer dans la vie active. Nous ne voulons pas d'une rente-aumône aux dépens de la collectivité, une rente qui ne ferait que masquer les problèmes. Si nous voulons les résoudre, nous devons limiter l'immigration

de jeunes travailleurs bon marché en provenance de l'espace européen, donner effectivement la priorité aux travailleurs indigènes, rendre enfin plus équitables les cotisations que doivent verser les personnes âgées aux caisses de pension et permettre des solutions AVS plus souples.

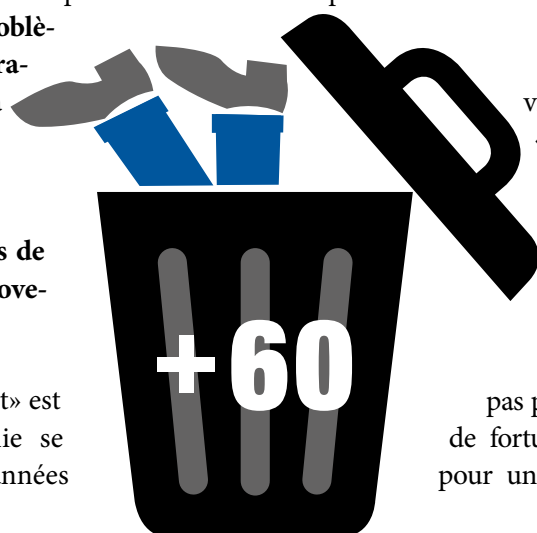
Nous voulons un marché de l'emploi équitable et attrayant pour les travailleurs suisses âgés. Mais ce que nous ne voulons certainement pas c'est créer des incitations supplémentaires avec une rente de licenciement pour que les entreprises (internationales) puissent se débarrasser de leurs employés les plus âgés en toute bonne conscience et maximiser leurs profits aux dépens de l'État. Donc NON à la rente-pont!

Participez, remplissez dès aujourd'hui la feuille de signature ci-jointe et faites de la publicité autour de vous.

Plus d'informations sous:
rente-de-licenciement-non.ch

Manuel Strupler,
conseiller national

Weinfelden (TG)



Rente de licenciement

Si nous ne défendons pas la Suisse, personne ne le fera !

Ni le Conseil fédéral, ni la classe politique, ni même les milieux patronaux et syndicaux ne sont le plus grand danger contre l'initiative pour une immigration modérée. Le plus grand danger, c'est notre propre passivité ! Si nous ne luttons pas pour défendre notre pays, nos libertés et notre avenir, personne d'autre ne le fera à notre place.

Le 9 février 2014, la majorité du peuple et des cantons a approuvé une modération de l'immigration en acceptant l'initiative UDC contre l'immigration de masse. Fidèle à son tempérament prudent, sage et modéré, la majorité des Suissesses et des Suisses a donné un ordre clair aux pouvoirs politiques: nous ne voulons pas nuire à la qualité et au mode de vie suisses. Transie de peur, agenouillé devant l'UE, la classe politique a préféré trahir le serment qu'elle doit au peuple suisse plutôt que d'affronter vigoureusement Bruxelles. En décembre 2016, elle a donc voté une loi d'application contraire à l'article constitutionnel pourtant voté par le peuple.

A choisir entre la capitulation et la résistance, l'UDC choisit la résistance et c'est la raison pour laquelle nous soumettons au peuple suisse cette seconde initiative pour modérer l'immigration.

Ne tombons pas dans le piège de la paresse

La récente crise du coronavirus a permis de mettre en relief, à la fois, l'impopularité des fonctionnaires de l'UE et sa coûteuse inutilité bureaucratique et, à la fois, l'importance des politiques locales et souveraines.

Ces changements géopolitiques sont autant un piège qu'une opportunité. Pourquoi ?

Parce que les peuples ne sont pas bêtes et ont compris que face à une crise globale, la solution a été nationale et locale. Evidemment, nous autres membres et sympathisants de l'UDC, avons

« Soyez à nos côtés, en première ligne, pour défendre notre pays. Si vous ne nous rejoignez pas pour mener cette bataille, alors personne d'autre ne le fera ! »

bataille! Lutter pour nos mode et qualité de vie ne dépend que du nombre de personnes disposées à se lever et à se mobiliser maintenant. Si vous tenez ce

journal entre vos mains, c'est probablement parce que vous êtes au moins électeur de l'UDC.

C'est maintenant qu'il faut donner du sens à votre engagement pour notre pays.

Il y a de nombreux moyens de s'engager en faveur du OUI à l'initiative de limitation : sur internet, dans la rue, en posant des affiches ou en organisant des rencontres, en écrivant des courriers de lecteur ou en sponsorisant l'envoi d'un tout-ménage. Soyez à nos côtés, en première

ligne, pour défendre notre pays. Si vous ne nous rejoignez pas pour mener cette bataille, alors personne d'autre ne le fera !

D'avance merci pour votre inestimable engagement en faveur de notre pays.



le sentiment que nos préceptes politiques sont légitimés par cette situation et nous pourrions avoir la bêtise de penser que nous allons gagner cette campagne sans même devoir livrer bataille. Un tel raisonnement est une grave erreur !

Je lance un appel à nous lever et à nous mobiliser

La victoire nous tend les bras, c'est vrai, mais à la stricte condition de livrer

« A choisir entre la capitulation et la résistance, l'UDC choisit la résistance et c'est la raison pour laquelle nous soumettons au peuple suisse cette seconde initiative pour modérer l'immigration. »

Kevin Grangier,
président de l'UDC Vaud

Noville (VD)





PARTICIPEZ

initiative-de-limitation.ch

/se-joindre-a/commander-du-materiel-de-campagne



www.prospectus-partout.ch

[/initiative-de-limitation](#)

Commandez en quelques clics la distribution des dépliants dans votre localité. Payez en ligne et les dépliants seront distribués quelques jours plus tard dans tous les ménages de votre communauté!

Recherche par NPA ou localité:

recherche par canton ou district

Sélection par carte: cliquez ici

RÉSULTAT DE RECHERCHE **1** Indiquer le lieu

1 / 1 cible trouvée
 Localité trop chère ? Parrainez à plusieurs, voir plus ici...

6532 Castione	960 boîtes à lettres	CHF 152.50
---------------	----------------------	------------

6532 Castione a été ajouté à votre panier

VOTRE PANIER Vider le panier

6532 Castione	960 boîtes à lettres	CHF 152.50
total	960 boîtes à lettres	CHF 152.50

2 Confirmer le lieu et le prix

adresse **3** Commander et payer la distribution. C'est fait.

Vos données personnelles, y compris les données de des tiers, ni utilisées à des fins de marketing direct.

entreprise / association

salutation*

titre

prénom*

nom*

adresse*

numéro postal*

lieu*

téléphone*



Commandez le matériel de vote maintenant!

..... Distribuez des prospectus directement via prospectus-partout.ch →

..... Commandez un dépliant à distribuer vous-même

..... Affiche A2 (42 × 59,4 cm) Papier

..... Affiche F4 (89,5 × 128 cm) Papier

..... Affiche F4 (89,5 × 128 cm) Plastique alvéolé

..... Affiche B1 (70 × 100 cm) Plastique alvéolé

..... Je suis prêt à organiser une action de stand.

..... Je souhaite m'abonner à la newsletter.

..... Je soutiens financièrement la campagne de vote (CCP : 31-572732-0)
(Les dons peuvent être déduits dans une mesure limitée des impôts cantonaux et fédéraux)

Nom/Prénom

Rue, N°

NP/Lieu

E-mail

Téléphone/Mobile

Veillez envoyer à:
Secrétariat général UDC
Boîte postale
3001 Berne
Téléphone 031 300 58 58
Fax 031 300 58 59
info@udc.ch